



PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions
tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable



Extrait standard des tarifs¹

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euro
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes)	Gratuit <i>Hors coût du fournisseur d'accès Internet</i>
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2,50 €/mois <i>Permettant de recevoir 2 alertes par semaine</i> soit 30,00 €/an
Tenue de compte	2,00 €/mois soit, pour information 24,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa	47,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa	47,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	19,00 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,15 €/retrait <i>à partir du 3^e retrait par mois</i>
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuricompte Plus Standard) pour les contrats souscrits à partir du 24/10/2011 (par compte)	24,00 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) ² • En agence • Par Internet	5,15 €/virement Gratuit
• Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
• Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	8,00 € 80,00 €

1- Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur l'internet **www.credit-agricole.fr/ca-centrest** (hors coût d'un fournisseur d'accès à internet).

2- Les virements SEPA émis vers ou reçus des pays non membres de l'Espace Economique Européen (ex : Royaume Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions prévues page 15 à la rubrique virements SEPA hors EEE.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs page 3



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte page 6

Ouverture, Transformation et Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Le change



Banque à distance page 9

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail
Centre de contact multimédia



Vos moyens et opérations de paiement page 10

Cartes
Virements
Prélèvements SEPA/TIP SEPA
Chèques



Offres groupées de services page 17

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Globe Trotter
Offre Eko
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées



Irrégularités et Incidents page 26

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement



Découverts et Crédits page 28

Découvert
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers
Assurances emprunteur
Autres opérations liées aux crédits



Épargne et Placements financiers page 32

Épargne bancaire
Placements financiers



Offres pour les jeunes

page 35

Banque à distance
Offre groupée de services
Crédits et découverts
Épargne et placements financiers
Assurances
Good Loc



Opérations avec l'étranger

page 38



Assurances et Prévoyance

page 38

Assurance pour vous et vos proches
Assurance pour vos biens
Assurance pour vous protéger au quotidien
Assurance emprunteur
Assurance de la banque au quotidien



Succession

page 41

Autres services

page 42

Banque privée
Protection des particuliers
Magazines



Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

page 43



Cartographie des zones européennes

page 45



Résoudre un litige

page 46

Votre agence
Le Domaine Qualité Clients
La médiation

))) Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact ».

▲ Les services identifiés par ce symbole sont les services bancaires de base mentionnés par l'article D.312-5-1 du Code monétaire et financier.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

(*)

Nos tarifs indiqués sur ce document ne sont pas soumis à TVA, sauf ceux comportant un astérisque (*) qui sont ici exprimés toutes taxes comprises. Ces conditions peuvent être modifiées à tout moment à l'initiative du Crédit Agricole ou des Pouvoirs Publics.

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-centrest (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●		Gratuit
Ouverture et modification de compte en indivision	NOMBRE INDIVISAIRES	PRIX
	2	200,00 €
	3	250,00 €
	>3	300,00 €
Ouverture et clôture de compte campagne électorale		150,00 €
Clôture (transfert) de compte ▲●		Gratuit
Frais de désolidarisation de compte-joint		Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire		Gratuit
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲		Gratuit
Changement d'adresse ▲●		Gratuit



Bon à savoir !

▲ Services bancaires de base

Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	E.relevé ³
Relevé mensuel ▲●	Gratuit	Gratuit
Relevé par quinzaine (2 par mois)	2,10 €/mois	Gratuit
Relevé décadaire (3 par mois)	3,70 €/mois	Gratuit

3 - Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique Documents.

Relevé par jour (tarif par relevé)	1,20 €	Gratuit
Rédition d'un relevé de compte ^(*)	5,15 €/relevé	Gratuit
+ Frais de photocopie supplémentaire du même relevé ^(*)	1,25 €	
Relevé annuel des frais	Gratuit	Gratuit
Relevé de frais sur instruments financiers	Gratuit	Gratuit
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	25,30 €/an/relevé	

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	2,00 €/mois soit pour information 24,00 €/an
Frais de gestion de compte inactif ⁴ ▲● (Compte sans mouvement depuis 12 mois)	30,00 €/an
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	Gratuit



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30,00 €.

4 - Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ses comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	Gratuit
Remise de chèque(s) ▲●	Gratuit
Frais de recherche de documents (*) (Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique)	5,15 €
+ Frais de photocopie supplémentaire du même document (*)	1,25 €
Frais de location de coffre-fort (*) (Selon taille et niveau de garantie)	À partir de 100,00 €/an/ coffre
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique du Crédit Agricole)	Gratuit
Retrait d'espèces de dépannage en agence du Crédit Agricole Centre-est sans émission de chèque ⁵ sauf retrait agence teneur du compte : (via la carte Libre Service Crédit Agricole p12) ▲●	5,20 € Gratuit
Retrait d'espèces de dépannage en agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole sans émission de chèque ⁵	24,00 €
Frais par retrait d'espèces au guichet d'une autre banque	
• Dans l'Espace Économique Européen, en euro	8,00 €
• Hors l'Espace Économique Européen ou en devises	8,00 €
+ Commission sur montant	2,46 %
+ Frais de change éventuels	
Aide à la déclaration de revenus (Sous réserve d'une convention privilège en cours à la banque privée)	de 150,00 à 500,00 €

Le Change

	BILLETS DE BANQUE
	Autres devises
Achat	5 % Minimum 2,00 € - Maximum 7,30 €
Vente	5 % Minimum 2,00 € - Maximum 7,30 €

5 - Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Centre-est ou dans une agence d'autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.).

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur en téléphonie.

Internet et téléphone mobile

Service de banque à distance par Internet ▲●

Crédit Agricole en Ligne Vision option Virements externes

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et externes européens en zone SEPA et la souscription de produits et services par signature électronique

Gratuit

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

Se reporter à la rubrique placements financiers pages 32 à 35.

Service d'agrégation de comptes

(Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque)

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

Gratuit

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.credit-agricole.fr/ca-centrest
- Nos applications mobiles
 - Ma Banque
 - Envoyer et demander de l'argent avec Wero⁶
 - Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés en magasin⁷
 - Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet

Téléchargement
et accès gratuits
Gratuit

6 - Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

7 - Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS ou par mail ou de la gestion du compte par SMS ou par mail

Frais d'utilisation des services de banque à distance

Alerte écopage (mensuelle)

Alerte temps réel de gestion

Alerte achat à distance

Alerte solde disponible (hebdomadaire)

0,38 €/alerte

Alerte essentielle - solde débiteur (mensuelle)

Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Alerte souplesse du découvert (mensuelle)

Gratuit

Alerte solde débiteur & rejet d'opération

Gratuit

SMS à la demande

0,38 €/sms

Centre de contact Multimédia

Plateforme assurance, crédit consommation en ligne et bourse

04 74 01 4000

Coût d'un appel local

Service vocal Filinfo

04 78 335 335

Coût d'un appel local

Banque directe

Service de relation bancaire 100% à distance

04 74 01 3000

Coût d'un appel local

Bourse - Plateforme dédiée à Invest Store Intégral

0970 80 89 76

Coût d'un appel local

SOS CARTE

Opposition, contestation ou assistance carte, opposition chèque, contestation virement

09 69 39 92 91

Coût d'un appel local



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Pour les offres cartes destinées aux 12-25 ans, vous reporter à la rubrique « Offres pour les Jeunes »

Cartes de paiement et de retrait))))

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement nationale à autorisation systématique)		
• Prélude (offre plus commercialisée) ⁸	26,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
• L'Autre carte ▲●	19,00 €/an	
• L'Autre carte Majeurs Protégés	19,00 €/an	
• Maestro / Mastercard à autorisation systématique	38,40 €/an soit 3,20 €/mois	
• Mastercard Eko	38,40 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale)		
• Mastercard Globe Trotter soit pour information (offre plus commercialisée)	4,02 €/mois 48,20 €/an	
• Mastercard ⁹ ou Visa ⁹	47,00 €/an	47,00 €/an
• Gold Mastercard ⁹ ou Visa Premier ⁹	141,00 €/an	141,00 €/an
• World Elite Mastercard ⁹ ou Visa Infinite ⁹		328,00 €/an

Cartes de crédit avec paiement et retrait internationales associées à un crédit renouvelable ⁹

	Paiement comptant à débit immédiat	Paiement comptant à débit différé
• Mastercard Cartwin ¹⁰))))	47,00 €/an	47,00 €/an
• Gold Mastercard Cartwin ¹⁰))))	141,00 €/an	141,00 €/an

8 - Réservee aux clients ne disposant pas d'un chéquier.

9 - En version « sociétaire » à chaque paiement et chaque retrait, le Crédit Agricole Centre-est verse 0,01 € à un fonds mutualiste ayant pour objet la réalisation de projets associatifs et locaux. Pour en connaître les modalités, nous consulter.

10 - Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT », carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Cartes de retrait

Cotisation carte Libre Service Crédit Agricole
(retraits aux seuls distributeurs du Crédit Agricole Centre-est)

Gratuit



Bon à savoir !

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité via l'application Paiement Mobile ou auprès de votre Conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf Prélude, l'Autre Carte, Open), réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère.

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

Paiement par carte en euro en France et dans un pays de l'EEE soumis au Règlement européen n°1230/2021 ¹¹ ●

Gratuit

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes **0,35 €/opération**
- + Commission sur montant **2,40 %**
- + Frais de conversion monétaire ¹²

Autres paiements par carte ¹³

- Frais fixes **0,35 €/opération**
- + Commission sur montant **2,40 %**
- + Frais de change éventuels

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

11 - Paiement et retrait en euro ou en Couronne suédoise ou en Leu roumain, dans l'Espace Économique Européen (cf p. 45)

12 - L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : <https://www.ca-centrest.fr/Vitrine/ObjCommun/Fic/CentrEst/pdf/paiement-change.pdf>

13 - Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°1230/2021.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque (en euro ou en Couronne suédoise, ou en Leu roumain, dans l'Espace Économique Européen)	autre (retrait en devises ou en euro hors Espace Économique Européen) Des frais de change peuvent s'appliquer en plus des tarifs ci-dessous
Carte Prélude	Gratuit	1,15 €/retrait à partir du 3 ^e retrait par mois uniquement en France	Non concerné
L'Autre Carte ▲● L'Autre Carte Majeurs Protégés	Gratuit	1,15 €/retrait dès le 1 ^{er} retrait par mois	
Maestro, Mastercard à autorisation systématique Mastercard Standard Visa Classic Carte Cartwin	Gratuit	1,15 €/retrait à partir du 3 ^e retrait par mois	3,60 €/retrait + Commission sur montant : 2,40 %
Gold Mastercard, Visa Premier Gold Cartwin Visa Infinite World Elite Mastercard	Gratuit	1,15 €/retrait à partir du 4 ^e retrait par mois	
Mastercard Globe Trotter	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Mastercard Eko	Gratuit	1,15 €/retrait à partir du 26 ^e retrait par an	À partir du 11 ^e retrait par an 3,60 €/retrait + Commission sur montant : 2,40 %

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) suite à la demande du client à son domicile en France ou dans une autre Caisse régionale	11,35 €				
Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à l'étranger suite à la demande du client	30,00 €				
Verrouillage/déverrouillage temporaire de la carte (carte égarée)	Gratuit sur les interfaces digitales et agences				
Envoi de la carte en pli simple suite à la demande du client (frais de poste inclus)	2,10 €				
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10,35 €				
Refabrication de la carte (Facturation selon lieu d'envoi de la carte et absence d'Offre Groupée de Services : Essentielle, Premium, Prestige)	<table> <tr> <th>Domicile</th><th>Agence</th></tr> <tr> <td>Gratuit</td><td>10,35 €</td></tr> </table>	Domicile	Agence	Gratuit	10,35 €
Domicile	Agence				
Gratuit	10,35 €				

Opposition faite par le titulaire de la carte	Gratuit	
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire (pour usage abusif)	39,30 €	
	INTERNET OU APPLICATION MA BANQUE	AGENCE OU SOS CARTE ⁽¹⁴⁾
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	Gratuit	5,15 €
Rédition du Sécuri Code	Gratuit	5,15 €
Carte virtuelle de dépannage	Gratuit	

Virements SEPA ¹⁵

Virements SEPA dans l'EEE ¹⁶

- ▲ soumis au règlement européen n°1230/2021
- Opération libellée en euro (ou en Couronne suédoise ou Leu roumain)

	INTERNET	AGENCE
Ajout d'un bénéficiaire de virement	Gratuit	5,15 €

VIREMENT SEPA CLASSIQUE OU INSTANTANÉ OCCASIONNEL DANS L'EEE	INTERNET	AGENCE
--	----------	--------

Vers un compte détenu au Crédit Agricole Centre-est		
• Frais par virement occasionnel	Gratuit	Gratuit

Vers un compte détenu dans une autre caisse régionale de Crédit Agricole ou d'une autre banque		
• Frais par virement occasionnel	Gratuit	5,15 €

EMISSION VIREMENT SEPA PERMANENT DANS L'EEE	INTERNET	AGENCE
---	----------	--------

Vers un compte détenu au Crédit Agricole Centre-est		
• Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit	Gratuit
• Frais par virement permanent	Gratuit	Gratuit

Vers un compte détenu dans un autre Crédit Agricole ou d'une autre banque		
• Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit	5,15 €
• Frais par virement permanent	Gratuit	Gratuit

Via WERO - Application Ma Banque ⁶

Frais par virement occasionnel	Gratuit
--------------------------------	---------

RÉCEPTION VIREMENT SEPA DEPUIS L'EEE

▲ ● Réception d'un virement SEPA / instantané	Gratuit
---	---------

¹⁴ - SOS CARTE est un service par téléphone qui permet de faire face à des situations d'urgence liées à aux moyens de paiement (carte, chèque, virement)

¹⁵ - Les virements soumis au règlement européen n°1230/2021 sont les virements en euro, en Couronne suédoise ou Leu roumain, à destination ou en provenance d'un des pays de l'Espace Économique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque : ordre non urgent, absence d'instruction particulière, frais partagés.

Pour les virements internationaux, le prix de nos services n'inclut pas les frais éventuels des banques correspondantes étrangères.

Pour les virements vers un pays non membre de l'EEE, les frais SHARE (frais partagés) sont appliqués par défaut. Le client peut opter pour les frais OUR (net de frais pour le bénéficiaire) ou BEN (tous les frais à la charge du bénéficiaire). Voir onglet : Virement NON SEPA

- Les virements bancaires SEPA font partie des prestations de base et des services bancaires de base.

¹⁶ - Pays de la zone SEPA (cf carte p. 45).

▲● Virements classiques SEPA en instantané en euros ¹⁶

À destination ou en provenance de la Suisse ou du Royaume-Uni

EMISSION D'UN VIREMENT SEPA HORS EEE	INTERNET	AGENCE
• Jusqu'à 1000 €	Gratuit	5,15 €
• Supérieur à 1000 €	0,10 % (mini 24,75 € / maxi 99,00 €)	
RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA HORS EEE		
• Jusqu'à 1000 €		Gratuit
• Supérieur à 1000 €	0,10 % (mini 23,75 € / maxi 99,00 €)	

Virements NON SEPA ^{15 16}

Virements en devises (quelle que soit la destination) ou en euro hors zone SEPA (quel que soit le montant).

Toute opération traitée dans une devise différente de celle du compte supporte une commission de change de 0,105 % du montant de la contrevaletur euro de l'opération avec un minimum de 18,25 €

Émission d'un virement NON SEPA

	ÉMIS
• Frais par virement (< 1000 €)	12,35 €
+ Frais Swift	+ 10,60 €
• Frais par virement (≥ 1000 €)	0,10 % Mini : 24,75 € - Maxi : 99,00 €
+ Frais Swift	+ 10,60 €
• Frais OUR (au choix du client) ¹⁵	0,10 % Mini : 15,00 € - Maxi : 100,00 €

▲● Réception d'un virement NON SEPA

	REÇUS
Frais par virement	0,10 % Mini : 23,75 € - Maxi : 99,00 €

Autres opérations sur virements

Tentative de récupération de fonds	19,15 €
Frais par virement occasionnel incomplet (à ajouter aux frais de virement)	8,80 €
Demande de Retour de fonds (Devise ou hors EEE)	44,50 €
Courriel de confirmation d'exécution d'opération sur l'étranger	0,90 €

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

soumis au Règlement européen n°1230/2021 ¹⁷

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ¹⁸ ▲●	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ¹⁸ ▲●	Gratuit
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	Gratuit
Frais de mise en place d'un prélèvement unique TIP SEPA ▲●	Gratuit

Chèques

Remise de chèque(s) ▲●	Gratuit
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1 ouvré ¹⁹
Chéquier remis en agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier (à la demande du client) :	
• en recommandé sans AR	Frais postaux
• en pli simple (frais de poste inclus)	2,00 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	17,50 €
Émission d'un chèque de banque ▲	15,40 €
Destruction d'un chéquier non récupéré en agence au bout de 6 mois	5,00 €
Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu	Nous consulter

Païement en provenance de l'étranger

Encaissement d'un chèque (chèque émis par une banque étrangère)	
- Sauf Bonne Fin* (SBF)	0,25 % du montant
• Minimum	42,50 €
• Maximum	223,00 €
- Crédit Après Encaissement* (CAE)	0,25 % du montant
• Minimum	29,50 €
• Maximum	223,00 €
+ Frais de port	37,60 €
+ Frais de correspondant éventuel si chèque en devises	
* Procédure d'encaissement (SBF ou CAE) liée au montant et au pays d'origine	

Païement à destination de l'étranger

Chèque émis en euro	25,90 €
Chèque émis en devises	31,10 €

Si l'opération est en devises, ajouter la commission de change

Commission de change	0,105 % du montant
• Minimum	18,25 €

17 - Mise en place et exécution des TIP, ainsi que des prélèvements et virements soumis au règlement européen n°1230/2021.

18 - Espace unique de paiement en euro.

19 - Jour ouvré = jour Banque de France (lundi au vendredi inclus sauf jours fériés).



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Prestige, Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus). Cf. page 36.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention²⁰ : 12/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²¹

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

36,00 €/mois
dont 4,50 €
correspondant aux
cotisations
d'assurance

20 - Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

21 - Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces par carte²²

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paielement par carte²²

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium²³

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régali, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

36,00 €/mois
dont 4,50 €
correspon-
dant aux
cotisations
d'assurance

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention²⁰ : 3/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

17,80 €/mois
dont 4,50 €
correspon-
dant aux
cotisations
d'assurance

22 - Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

23 - La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est résultant des exigences du Code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Offre Premium (suite)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA :
10 virements/an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²¹

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande
du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an

Retrait d'espèces par carte²²

Retrait d'espèces au distributeur automatique de
billets du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un
distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un
pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un
distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en CHF à un distributeur
automatique d'un autre établissement pour les
cartes sociétaires de l'Offre Premium

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un
distributeur automatique d'un autre établissement :
10 retraits/an

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus),
sont inclus dans l'offre Premium de manière
illimitée les frais suivants : retrait d'espèces
en devises hors de l'EEE à un distributeur
automatique d'un autre établissement.

Paie ment par carte²²

En euro dans un pays de l'EEE

En CHF pour les cartes sociétaires de l'Offre Premium

En devises dans ou hors pays de l'EEE :
10 paiements/an

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus),
sont inclus dans l'offre Premium de manière
illimitée les frais suivants : paiement par carte
en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de
moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium²³

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

17,80 €/mois
dont 4,50 €
correspon-
dant aux
cotisations
d'assurance

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention²⁰ : 1/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

« Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²¹

Paieement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an

Retrait d'espèces par carte²²

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

Paieement par carte²²

En euro dans un pays de l'EEE

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : paieement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus²³

Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

10,80 €/mois
dont 1,00 €
correspon-
dant aux
cotisations
d'assurance

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus) offre plus commercialisée

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte

ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte²²

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte Crédit Agricole²²

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

2,00 €/mois



Bon à savoir !

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^e anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offre Eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

E-relevé mensuel

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20,00 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

Moyens et opérations de paiement

Délivrance d'un chéquier

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard Eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Retrait d'espèces par carte ²²

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euro ou en devises dans les autres pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an

2,00 €/mois



Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

• Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 € :

22,00 €/chèque

• Montant du chèque supérieur à 50,00 € :

42,00 €/chèque

Offre Eko (suite)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées.

L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert.

En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière²⁴ :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé

LE SOCLE DU COMPTE À COMPOSER (cf p.24)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à contrôle de solde) - Cotisation Carte de débit « L'Autre Carte »

Abonnement à des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1fois/semaine)

Exonération de l'ensemble des frais suivants :

- Commissions d'intervention
- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Forfait de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

2 chèques de banque (par mois)

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois/an)

Dépôt et retrait d'espèces dans l'agence teneur du compte

1,00 €/mois

24 - En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte - Service

Compte-service MOZAIC	3,40 €/mois
Compte-service EQUILIBRE	5,40 €/mois
Compte-service DECOUVERT	6,40 €/mois
Compte-service EPARGNE	6,40 €/mois
Compte-service OPTIMUM	10,80 €/mois

Taux de l'autorisation de découvert associée au Compte-Service

TRCAM + marge

Le TRCAM²⁵ (Taux de base bancaire du Crédit Agricole) est variable. Il est égal à 5,29 % au 1^{er} juillet 2025.

Le Compte à Composer

Vos essentiels du quotidien

LE SOCLE

Tenue de compte	2,50 €/mois
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc)	
Envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Opérations courantes illimitées (virement SEPA - prélèvement SEPA - TIP SEPA)	
Information premier prélèvement SEPA	
Alerte essentielle (sms ou e-mail) : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiements	
Alerte essentielle (sms ou e-mail) (mensuelle) : solde débiteur	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert ²⁶	de 1 à 500 €	2,40 €/mois
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	de 501 € à 1000 €	3,20 €/mois
	de 1001 à 2000 €	4,15 €/mois
• Ristourne des intérêts débiteurs ²⁷	à partir de 2001 €	5,55 €/mois

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT SOUSCRIT JUSQU'AU 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert ²⁶	de 1 à 300 €	1,45 €/mois
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	de 301 € à 800 €	2,40 €/mois
	de 801 à 1200 €	3,30 €/mois
	de 1201 à 2000 €	4,20 €/mois
• Ristourne des intérêts débiteurs ²⁷	à partir de 2001 €	5,55 €/mois

25 - Le TRCAM est révisé chaque trimestre selon la formule suivante :

TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 %. Où TMCT = 50 % EURIBOR 3 mois + 10% taux des appels d'offre de la BCE + 10% taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30% taux des OAT 2 ans (Obligations Assimilables du Trésor).

26 - Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurances souscrit près de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyances » p. 38.

27 - Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5,00 €, 10,00 €, 15,00 €, 20,00 €, 25,00 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5,00 €, 10,00 €, 15,00 €, 20,00 €) selon la tranche choisie.

MODULE BUDGET ASSURANCES (OFFRE PLUS COMMERCIALISÉE)

Assurance SécuriBUDGET²⁶
SécuriBUDGET Premium

1,70 €/mois
Premium
2,00 €/mois

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus²³
SécuriCOMPTE Premium²³

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

Commande de carte en urgence

3,00 €/mois
Premium
5,25 €/mois

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE (OFFRE PLUS COMMERCIALISÉE)

Épargne automatique « écopage »²⁸

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »

Assurance SécuriEPARGNE²⁶
SécuriEPARGNE Premium²⁶

Relevé global des avoirs épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium

Abonnement à des services de banque en ligne
Invest Store Initial (bourse en ligne)

2,25 €/mois
Premium
3,00 €/mois

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB²⁶
SécuriWEB Premium²⁶

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte achat à distance
- mini relevés (hebdomadaire)
- alerte temps réel de gestion

3,15 €/mois
Premium
4,10 €/mois

Dégressivité Tarifaire

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer

Pour le Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **Compris entre 4,20 € et 5,19 €**

10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **Compris entre 5,20 € et 7,29 €**

15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **Compris entre 7,30 € et 9,29 €**

20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **Égal à 9,30 € et plus**

Avantages Tarifaires Supplémentaires

À partir du 2^{ème} Compte
à Composer et suivants

-50 % de réduction



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission perçue que l'opération soit payée ou non.

	PAR OPÉRATION ET PAR JOUR	PLAFOND MENSUEL
Si client fragile ou mineur détenteur de l'offre GPA ou Compte à Composer Budget Protégé	Gratuit	Gratuit
Montant plafonné en application de l'article L.312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base	4,00 €	20,00 €
Autres clients particuliers	8,00 €	80,00 €



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	18,30 €
Frais de gestion annuelle NPAI (N'habite pas à l'adresse indiquée)	33,00 €/an
Frais de lettre de relance pour échéance impayée	Gratuit
Frais par saisie attribution ou conservatoire	112,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public dans la limite d'un plafond de 100,00 €
Frais par opposition à tiers détenteur	
Procédure civile d'exécution vaine	30,00 €

Incidents de paiement²⁹

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	9,40 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 €	22,00 €/chèque ³⁰
• Montant du chèque supérieur à 50,00 €	42,00 €/chèque ³⁰
Une commission d'intervention d'un montant de 8,00 € maximum peut s'ajouter à ces frais. (Le forfait de frais de chèque rejeté n'est pas prélevé en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	
En cas d'interdiction bancaire :	
• Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire	27,70 €/chèque
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction bancaire d'émettre des chèques	27,70 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
(L'ensemble de la commission d'intervention et frais de rejet est limité au montant du prélèvement rejeté, dans la limite d'un montant maximum de 20,00 €)	12,00 €
Plafond des frais pour incidents de paiement + commissions d'intervention	300,00 €/mois
Frais de lettre d'information préalable	10,00 €
Frais lettre Loi sur le crédit à la consommation à J+30	13,00 €
Plafond de frais d'incidents, applicable aux clients identifiés comme éligibles à l' «Offre spécifique clients fragiles» au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :	
• Commissions d'intervention • Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Plafond mensuel	25,00 €
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	Gratuit

29 - Si plusieurs demandes de paiement concernant la même opération de paiement ont été rejetées, les frais éventuellement perçus au titre de ces incidents au delà du montant prélevé au titre du premier rejet seront remboursés.

30 - Ces montants comprennent les frais de lettre d'information préalable.



Découverts et Crédits

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Déouvert

Déouvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Le dépassement est un découvert tacitement accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à disposer de fonds qui dépassent le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

Taux débiteur annuel

90 % du taux de l'usure
publié au journal officiel^{31 33}

(Par exemple, à la date d'édition du présent document, dans l'hypothèse d'un découvert non autorisé d'un montant de 200,00 €, pendant une durée de 10 jours : le taux débiteur annuel est de 21,05 % et le TAEG ressort, conformément à la méthode de calcul réglementaire en vigueur, à 20,92 % l'an soit un taux journalier de 0,052 %)

**Taux Annuel Effectif Global (TAEG)³²
maximal**

**Plafond du taux³³
réglementaire**

Autorisation de découvert remboursable dans un délai inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel

Nous consulter

**Taux Annuel Effectif Global (TAEG)³²
maximal**

**Plafond du taux³³
réglementaire**

**Taux débiteur annuel en cas
de dépassement**

**Taux de découvert
non convenu**

**Frais de dossier /de mise en place ou
de renouvellement**

Gratuit

**Assurance facultative
(SécuriTRESORERIE)³⁴
en couverture du découvert**

**Fonction du montant
du découvert**

(Voir rubrique « Assurances de la banque au quotidien » p. 39)

31 - Taux de l'usure en vigueur à la date de l'opération.

32 - Le TAEG applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

33 - Taux de l'usure calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert.

34 - Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Le taux débiteur varie en fonction du montant du découvert, de la durée du découvert et de votre situation personnelle. Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) est indiqué sur le contrat. Le TAEG appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert non convenu cf ci-avant
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) ³² maximal	Plafond du taux ³³ réglementaire
Frais de dossier	Gratuit
Assurance emprunteur facultative en couverture du découvert ³⁵	Nous consulter

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable à taux variable ou révisable

Compte Supplétis	Nous consulter
Le Compte Supplétis est une Offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit. Sont associées au Compte Supplétis : • La carte de paiement crédit ou comptant (carte Cartwin Mastercard ou Gold Cartwin), carte de crédit⁹. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique « carte ». • Une assurance emprunteur facultative en couverture du prêt. L'assurance facultative est assurée par PREDICA, entreprise régie par le code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués au contrat : nous consulter • Une carte Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement, ou une carte de crédit Supplétis pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement ».	
Frais de dossier	Gratuit
Relevé de compte mensuel	Gratuit

35 - Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 40.

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Taux des prêts à la consommation Auto, Travaux, Personnel	Nous consulter
Taux du prêt Regroupé [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation]	Nous consulter
Frais de dossier (Non applicable pour certains prêts réglementés dont Eco-PTZ)	1,25 % du capital emprunté
• Minimum	81,00 €
Frais de dossier des Prêts sur mesure ou supérieur à 75 000 €	1,25 % du capital emprunté
• Minimum	600,00 €
Prêts Transition Mobilité & Logement	
• Taux du prêt	Nous consulter
• Frais de dossier	Nous consulter

Crédits Immobiliers

Taux

Prêt à taux zéro, Éco-PTZ	Nous consulter
Prêt à l'accession sociale (PAS)	Nous consulter
Prêt conventionné	Nous consulter
Prêt épargne Logement	Nous consulter
Crédit relais	Nous consulter
Prêt tout habitat (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	Nous consulter

Frais de dossier (Non applicable pour certains prêts réglementés)

Prêt à taux zéro, Éco-PTZ	Gratuit
Prêt PAS	500,00 €
Prêt épargne Logement	Gratuit
Crédit relais	1 % du capital emprunté
• Minimum	260,00 €
Autres prêts	1 % du capital emprunté
• Minimum	600,00 €
Frais de caution solidaire	+ 61,00 €

Assurances emprunteur

Assurance Décès incapacité • Coût standard	Nous consulter
Assurance Perte d'emploi • Coût standard	Nous consulter
Ouverture dossier sinistre	64,00 €

Autres opérations liées aux crédits

Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)		Gratuit
	INTERNET	AGENCE
Modification du compte à débiter	Gratuit	50,00 €
Modification de la date d'échéance	Gratuit	50,00 €
Rédition de tableau d'amortissement immobilier*	Gratuit	50,00 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016		50,00 €
• Forfait à partir de 3 prêts		148,00 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016		Gratuit
Avenant au contrat (changement de durée, modification de garantie, transfert de prêt, passage à taux fixe, désolidarisation, modification ADE, prorogation CT...)	Forfait de 200,00 €	
Réaménagement de prêt		
• Frais de dossier de réaménagement	1,15 % du capital restant dû	
- Minimum		800,00 €
- Maximum		2 250,00 €
Report d'échéance		50,00 €
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque et hypothèque légale spéciale)		133,00 €
Mainlevée de nantissement et arbitrage		37,00 €
Pause de mensualité non prévue contractuellement (moratoire)		151,00 €
Frais d'attestation de prêt soldé		12,50 €
Lettre d'information à organismes tiers (assureurs, notaires, ...)		37,00 €



Épargne et Placements financiers

Épargne Bancaire

Transfert de compte d'épargne vers une autre banque par compte transféré	105,00 €
--	----------

Épargne automatique

Épargne automatique Actilibre Tandem ³⁶	Gratuit
Placement de liquidités Actilibre (Tandem+)	Gratuit

Épargne disponible

Livret A, Compte Sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Offre Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire

Ouverture	Gratuit
Rémunération	Nous consulter

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	Gratuit
Rémunération	Nous consulter

L'assurance vie, le Plan d'Épargne Populaire, le Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP), le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie)

Droits d'entrée	Nous consulter
Rémunération	Nous consulter
Frais de gestion	Nous consulter

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME, ou d'un PER individuel compte titres	Gratuit
---	---------

Transfert de lignes de titres vers une autre banque^(*)

Plafonné à 150,00 € par compte transféré pour le PEA/PEA PME

• Actions françaises cotées par ligne	15,00 €
• Actions françaises non cotées par ligne	50,00 €
• Actions étrangères cotées	15,00 €/ligne + Frais de transfert prélevés par les banques étrangères en sus

Ordres de gré à gré externes	Nous consulter
------------------------------	----------------

Frais d'inscription et de gestion d'actions non cotées (plafonné à 800,00 €)	1,20 %
--	--------

Mise en nominatif pur	56,00 €
-----------------------	---------

Documents fiscaux

Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	5,00 €
-----------------------------------	--------

• Attestation fiscale non résident année n-1	20,00 €/attestation
• Attestation fiscale non résident années n-2 et au-delà	60,00 €/attestation

Service de bourse en ligne CTO-PEA-PEA PME

INVEST STORE INITIAL

- Abonnement Crédit Agricole en Ligne Action **Gratuit**

INVEST STORE INTEGRAL

- Abonnement Crédit Agricole en Ligne Action **Gratuit**
- Commission de service si moins de 12 ordres par an **96,00 €/an**
- Commission de service si 12 ordres minimum par an **Gratuit**

Le service Invest Store vous permet de consulter vos placements boursiers à tout moment et d'obtenir des informations détaillées de chaque valeur (performance, évolution).

Avec Invest Store Intégral, vous accédez à une offre plus étendue de services, de conseils et des frais de courtage réduits.

Les ordres de bourse sur bourse France

Négociation sur Euronext Paris, Amsterdam, Bruxelles. Frais de courtage hors frais de marché (variable suivant le lieu d'exécution) et hors TTF (Taxe sur Transactions Financières), prélevés en sus.

PAR INTERNET

CTO - PEA - PEA PME (Actions, ETF, obligations, droits)

INVEST STORE INITIAL

0,50 % du montant de l'ordre

INVEST STORE INTÉGRAL

- Ordre $\leq$ à 500 € : **0,48 % du montant de l'ordre**
- Ordre $>$ 500 € et $\leq$ 1 000 € : **0,18 % du montant de l'ordre**
- Ordre $>$ 1 000 € : **0,12 % du montant de l'ordre**

CTO (Warrants)

INVEST STORE INTÉGRAL

- 6,00 € par ordre**

PAR TÉLÉPHONE

CTO - PEA - PEA PME (Actions, ETF, obligations, droits)

INVEST STORE INITIAL

1,20 % du montant de l'ordre + Forfait par ordre 20,00 €

INVEST STORE INTÉGRAL

- Ordre $\leq$ à 500 € : **0,48 % du montant de l'ordre + Forfait par ordre 20,00 €**
- Ordre $>$ 500 € et $\leq$ 1 000 € : **0,18 % du montant de l'ordre + Forfait par ordre 20,00 €**
- Ordre $>$ 1 000 € : **0,12 % du montant de l'ordre + Forfait par ordre 20,00 €**

PEA

Total des frais plafonnés à 1,20 % du montant de l'ordre

CTO (Warrants)

INVEST STORE INTÉGRAL

- 26,00 € par ordre**

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

INVEST STORE INTÉGRAL

- Commission de Règlement Différé (CRD) **0,022 %/jour**
- Montant minimum **7,00 €**
- Dépassement couverture SRD **15,00 €**

SICAV et FCP Crédit Agricole

Souscription, vente, gestion

Nous consulter

Les ordres de bourse sur bourses étrangères

Frais de courtage hors frais d'intermédiaire (variable selon le lieu d'exécution), prélevés en sus.

PAR INTERNET	
CTO	PEA - PEA PME
0,60 % du montant de l'ordre. Minimum 30,00 €	0,50 % du montant de l'ordre
PAR TÉLÉPHONE	
CTO	PEA - PEA PME
1,37 % du montant de l'ordre. Minimum 60,00 €	1,20 % du montant de l'ordre

Droits de garde PEA - PEA PME*

Ils sont prélevés annuellement sur la valeur des portefeuilles arrêtés au 31 décembre de l'année précédente	
Plafond annuel de prélèvement par compte	620,00 €

VALEURS	COMMISSION SUR ENCOURS
Actions, ETF et autres valeurs	0,30 %
Actions non cotées	0,40 %
Actions Crédit Agricole SA et Parts sociales, Sicav et FCP du Crédit Agricole	
Gratuit	
Pour les détenteurs de l'offre Invest Store Integral	
Gratuit	
Pour les moins de 30 ans	
Gratuit	
Pour les comptes souscrits en ligne	
Gratuit	
Pour les PEA-PEA PME ne contenant que des actions Crédit Agricole SA ou des Parts Sociales Crédit Agricole	
Gratuit	

Droits de garde CTO *

Ils sont prélevés annuellement sur la valeur des portefeuilles arrêtés au 31 décembre de l'année précédente	
Plafond annuel de prélèvement par compte	620,00 €

VALEURS	COMMISSION SUR ENCOURS	FORFAIT PAR LIGNE	FRAIS FIXES PAR COMPTE
Actions, Obligations, ETF et autres valeurs	0,30 %	5,00 €	30,00 €
Actions non cotées	0,40 %	25,00 €	
Or sous dossier	0,90 %	-	
Obligations du Crédit Agricole	0,15 %	-	
Sicav et FCP du Crédit Agricole	-	-	
Pour les comptes titres ne contenant que des actions Crédit Agricole SA ou des Parts Sociales Crédit Agricole			Gratuit
Pour les détenteurs de l'offre Invest Store Integral			Gratuit
Pour les moins de 30 ans			Gratuit

Droits de garde PER Titres	Gratuit
----------------------------	---------

GESTION CONSEILLÉE	FORFAIT PAR TRIMESTRE	OPTION TITRES VIFS FORFAIT PAR TRIMESTRE
1 Convention	67,00 €	160,00 €
2 Conventions	97,00 €	190,00 €
3 Conventions	117,00 €	210,00 €
À partir de 4 Conventions	+ 20,00 €/convention	+ 20,00 €/convention
Gestion sous mandat pour compte titres et assurance vie		Nous consulter
Pour les montants minimums des contrats éligibles à la gestion accompagnée (mandats et gestion conseillée)		Nous consulter
Pôle Bourse		10,00 €/mois

Transaction sur l'or

Achat ou vente de pièces d'or, de lingotins ou de lingots	2,60 %
• Minimum	50,00 €
Frais de sac scellé, de réédition de bulletin d'essai et de retour de pièces non conformes	Nous consulter



Offres pour les jeunes

Ces offres et conditions tarifaires spécifiques sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Banque à distance

Accès aux opérations de Bourse (offre « Action »)	Gratuit
---	---------

Alerte SMS, Email

SMS à la demande (par message)	0,27 €
Alerte par SMS ou e-mail	0,27 €/alerte, à la demande, à jour fixes ou selon critères
Liste des critères disponibles	Nous consulter

Cotisation carte pour les 10 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black	
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	Gratuit

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Les jeunes entre 18 et 25 ans (inclus) bénéficient de 30 % de réduction uniquement sur la cotisation des cartes Mastercard, Visa, Gold Mastercard ou Visa Premier de paiement et de retrait, à débit immédiat et à débit différé présentées en page 11. Les autres cotisations de cartes ne sont pas concernées par cette réduction.

Débit
immédiat Débit différé

Fourniture d'une carte de débit
(carte de paiement internationale
à autorisation systématique)

• Mastercard Mozaïc Black

19,00 €/an

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs spécifiques sur les cotisations des offres Essentiel, Premium et Prestige, présentées pages 17 à 20. Le montant de la cotisation dépend de la date de souscription du contrat.

Pour les contrats souscrits avant le 12/03/2025 :

Tarifs fixés par paliers en fonction de l'âge

	18 - 25 ans (inclus)	26 - 30 ans (inclus)
Offre Essentiel	5,40 €/MOIS	10,80 €/MOIS
Offre Premium	8,90 €/MOIS	17,80 €/MOIS
Offre Prestige	18,00 €/MOIS	36,00 €/MOIS

Les clients 18-25 ans ayant souscrit leur Offre Essentiel ou Premium avant le 12/03/2025 bénéficieront de la cotisation 26-30 ans des contrats souscrits à partir du 12/03/2025 (Cf. ci-dessous) dès le mois de leur 26^{ème} anniversaire.

Pour les contrats souscrits à partir du 12/03/2025 :

Tarifs fixés par paliers en fonction de l'âge

	18 - 25 ans (inclus)	26 - 30 ans (inclus)
Offre Essentiel	3,00 €/MOIS	6,00 €/MOIS
Offre Premium	5,00 €/MOIS	9,00 €/MOIS
Offre Prestige	17,50 €/MOIS	35,00 €/MOIS

Offre qui n'est plus commercialisée

Offre Globe Trotter

(offre réservée aux 18-30 ans inclus) (voir page 21)

2,00 €/MOIS

Paielements par carte Mozaïc

Paieement dans le monde entier ³⁷

Gratuit

37 - Frais de change éventuels.

Retrait au distributeur par carte Mozaïc

Retrait dans le monde entier ³⁷	Gratuit
--	---------

Virement international ¹⁶

Virement non SEPA et virement SEPA hors EEE (Suisse et Royaume-Uni) supérieur à 1 000 €

Virement en devises (autres que Couronne Suédoise ou Leu Romain) ou en euro hors Zone SEPA (quel que soit le montant). Virement SEPA en euro hors EEE (à partir de 1 000 euros)	2 virements gratuits/mois
(dont frais Swift et commission de change si devise, hors frais appliqués par la banque étrangère)	

Prélèvement ¹⁷

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
--	---------

Crédits et Découverts

Taux

Prêt Permis 1,00 € par jour	0 %
Prêt étudiant	Nous consulter

Frais de dossier

Prêt Permis 1,00 € par jour	Gratuit
Autre prêt Permis	Gratuit
Prêt étudiant	Gratuit

Réédition du tableau d'amortissement

Pour les prêts à la consommation	Gratuit
----------------------------------	---------

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « Autres opérations liées aux crédits » p. 31

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans) • Ouverture • Rémunération	Gratuit Nous consulter
Livret Jeune Mozaïc (12-25 ans) • Ouverture • Rémunération	Gratuit Nous consulter
Compte Titres Ordinaire et Plan Epargne Action (18 - 30 ans) • Droits de garde	Gratuit

Assurances

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans	Nous consulter
--	----------------

Good loc	Nous consulter
----------	----------------

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus, sont tarifés selon le barème tarifaire en vigueur dans les rubriques concernées



Opérations avec l'étranger

Pour plus d'informations sur les autres opérations à l'international qui ne figurent pas sur le présent barème tarifaire, demandez notre brochure « International ».



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé

L'assurance des accidents de la vie

L'assurance décès

- Fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré

L'assurance dépendance

- Fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré

L'assurance obsèques

- Financement et assistance

Nous consulter

- en agence
- par téléphone au 04 74 01 4000 du lundi au samedi

Nous consulter
en agence
uniquement

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile

L'assurance deux roues

L'assurance multirisque habitation

L'assurance garantie locative

L'assurance tous mobiles

Nous consulter

- en agence
- par téléphone au 04 74 01 4000 du lundi au samedi

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique

La responsabilité civile vie privée

Nous consulter

- en agence
- par téléphone au 04 74 01 4000 du lundi au samedi

Assurances Emprunteur

Nous consulter

Assurance de la banque au quotidien

SécuriTRESORERIE ³⁸ (dénommé SécuriCOMPTE découvert dans le cadre du Compte à Composer)

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT	
	Souscrit jusqu'au 31/12/2016	Souscrit à partir du 01/01/2017
16,20 €/an/compte	≤ 300 €	≤ 500 €
24,00 €/an/compte	de 301 € à 2000 €	de 501 € à 2000 €
36,00 €/an/compte	> 2000 € plafond d'indemnisation 3 000 €/sinistre/an	

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE ^{38 *}	SécuriCOMPTE PLUS 24,00 €/an/compte	SécuriCOMPTE Premium 50,40 €/an/compte
SécuriWEB ³⁸	15,00 €/an/compte	30,00 €/an/compte
SécuriBUDGET ³⁸ (n'est plus commercialisé)	20,40 €/an/compte	
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer) (n'est plus commercialisé)		24,00 €/an/compte
SécuriEPARGNE ³⁸ (n'est plus commercialisé)	3,00 €/an/compte	22,56 €/an/compte
Sécuricompte standard avec contrat antérieur au 24/10/2011 (n'est plus commercialisé)		30,00 €/an



Bon à savoir !

Pour toute détention d'une offre Globe Trotter (voir p. 21) :

- réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE Plus » (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.
- réduction de 20 % sur la cotisation à une offre d'assurance protection des achats à distance « SécuriWeb » souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

38 - Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

Assurances et Prévoyance : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 262.(www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- **PACIFICA S.A.** au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurance - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- **PREDICA - S.A.** au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- **CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole** - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA.

Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, dont le siège est sise 11 - 17, avenue François Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, et par PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris. Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'**April. S.A.S.** au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Succession (*)

Frais facturés pour les successions ouvertes jusqu'au
12 novembre 2025.

Frais de succession sur l'ensemble des comptes et contrats détenus par le défunt hors assurance vie :

- Encours < 5 000 € **Gratuit**
- De 5 000 € à 100 000 € **1 % du montant des encours**
- au-delà de 100 000 € **1 000,00 €**

Frais de gestion annuels pour les dossiers non réglés avec une date d'ouverture supérieure à 2 ans

- Compte actif **85,00 €**
- Compte inactif **30,00 €**

Recherche complexe de document (+ de 5 ans)

100,00 €

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes
à compter du **13 novembre 2025** ^{39 40}

Mineurs

Gratuit

Majeurs

Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €

Gratuit

Montant total des soldes des avoirs ≥ 6 000 €

En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier ⁴¹	Succession non complexe ⁴²	Gratuit
	Succession complexe ⁴²	1 % du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850,00 €

39 - La facturation pour les successions ouvertes à compter du 13/11/2025 entre en vigueur au 13/11/2025.

40 - Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

41 - En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

42 - En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de suretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).



Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.**



Autres Services

Banque Privée (*)

Convention Crédit Agricole Banque Privée	À partir de 564,00 €/an
Convention Premium (n'est plus commercialisée)	À partir de 780,00 €/an
Bilan patrimonial (fiscal, retraite, succession)	À partir de 440,00 €

Aide à la déclaration :

- IFI 450,00 €
- IRPP De 120,00 € à 450,00 €

Protection des particuliers

• la télésurveillance ⁴³	Nous consulter
• la téléassistance à domicile ⁴⁴	Nous consulter
• la téléassistance mobile ⁴⁴	Nous consulter

43 - Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

44 - Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792.

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régál, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

48 € /an

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € /an

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18 € /an

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € /an

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12 € /an

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € /an

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

31,60 € /an

Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)

22,90 € /an

Régál (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)

27,90 € /an

Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)

23,90 € /an

Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)

49,80 € /an

Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)

19,90 € /an

Parents (Abonnement de 6 n°/an, + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)

25,90 € /an

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

► **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE



Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement (Article D.312-1-1 I.A. du Code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

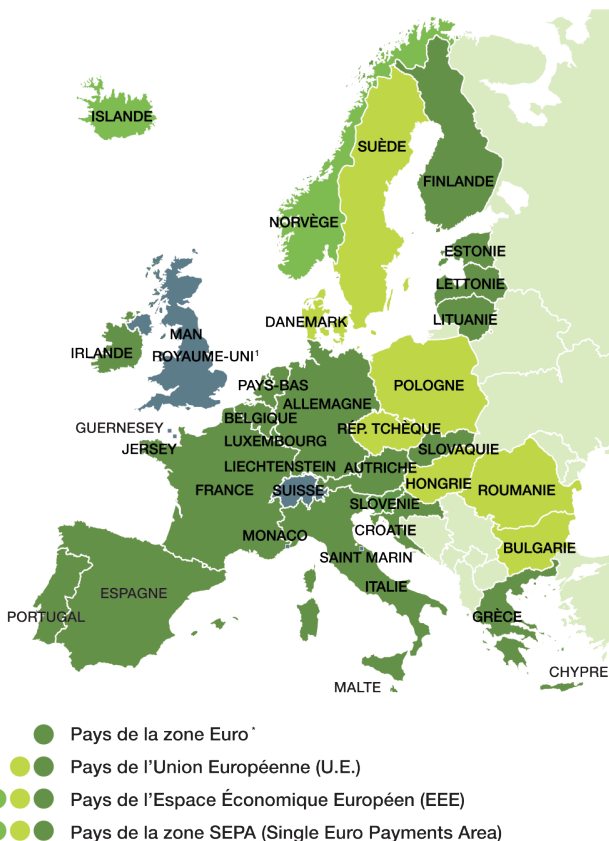
Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).



Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA. La Suisse ne fait pas partie de l'UE mais est pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Les Îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

Votre agence

En cas d'insatisfaction, votre réclamation est à formuler, en premier lieu, auprès de votre conseiller ou du directeur d'agence :

- par mail, courrier ou téléphone au numéro indiqué sur votre relevé de compte (numéro non surtaxé)
- par internet : <https://www.credit-agricole.fr/ca-centrest/particulier/form-demande-reclamation.html>

Le Domaine Qualité Clients

Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous pouvez adresser une nouvelle réclamation à notre service clients :

- soit par mail à domainequalityclients@ca-centrest.fr
- soit par courrier à **Crédit Agricole Centre-est - Domaine Qualité Clients - 1, rue Pierre de Truchis de Lays - 69541 Champagne-au-Mont-d'Or Cedex.**

Votre agence ou le Domaine Qualité Clients s'engagent à prendre en charge votre réclamation sous 48 heures et à vous apporter une réponse au plus tôt, dans un délai de 2 mois maximum à compter de votre envoi.

Cas particuliers :

- Si votre réclamation porte sur un service de paiement autre que le chèque, votre agence ou le Domaine Qualité Clients s'engage, conformément à la réglementation, à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles ou complexes.

- Si votre réclamation porte sur la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :

- **Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès :**
PREDICA Relation et Service Clients - 16-18 Bd de Vaugirard - 75724 PARIS CEDEX 15
- **Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé :**
PACIFICA Service consommateurs - 8-10 Bd de Vaugirard - 75724 PARIS CEDEX 15
- **Pour un contrat d'assurance emprunteurs :**
CACI Service clients - 40 Allée Vauban - 59110 LA MADELEINE
- **Pour un contrat CAMCA :**
CAMCA - Service Réclamations- 53 rue la Boétie- CS40107- 75380 PARIS CEDEX 08
Ou par mail : reclamations.camca@ca-camca.fr

À compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les 10 jours ouvrables et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un délai de 2 mois.

La médiation

En dernier recours amiable, vous pouvez, dans un délai d'un an à compter de la date d'envoi de votre première réclamation écrite, saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence.

- si vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence ou du domaine Qualité Clients (ou du service client de la compagnie d'assurance) par une réclamation écrite ;
- ou, en tout état de cause, dans un délai de 60 jours après l'envoi de votre première réclamation écrite, que vous ayez obtenu une réponse ou non.

La médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation en cas de litige complexe, à compter de la date à laquelle le Médiateur vous a notifié, ainsi que la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est (ou à la compagnie d'assurance concernée), de la recevabilité de votre saisine.

Pour les sujets relatifs aux services fournis et contrats conclus (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement, produits d'épargne ainsi qu'à la commercialisation des contrats d'assurance distribués par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est), la saisine est à formuler par écrit auprès de Mr Xavier de Kergommeaux, Médiateur de la consommation :

- par internet : www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr,
- ou par voie postale : Médiation de la consommation - 68 avenue d'Iéna - 75116 PARIS.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la charte de médiation bancaire disponible sur le site du médiateur.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, la saisine est à formuler par écrit auprès du Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) :

- de préférence par internet : <https://www.amf-france.org> rubrique « le médiateur »,
- ou par voie postale : Le Médiateur de l'AMF - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02.



Pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance (hormis leur commercialisation), la saisine est à formuler par écrit auprès du Médiateur de l'Assurance :

- par internet: <http://www.mediation-assurance.org> – Rubrique « saisir le médiateur »,
- ou par voie postale : Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09.

En application de l'article L 312- 4 du Code Monétaire et Financier et du Règlement du Comité de Réglementation Bancaire n° 99-05 du 9 Juillet 1999, relatif à la garantie des dépôts, l'établissement de crédit qui recueille vos dépôts est couvert par un dispositif agréé par les Pouvoirs Publics. La Caisse Régionale est également agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr/ ; contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des États-Unis 92545 Montrouge Cedex ; contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Ce.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-centrest. Hors coût du fournisseur d'accès à internet.

Document informatif à vocation non publicitaire édité par :

Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel Centre-est, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social 1, rue Pierre de Truchis de Lays 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS Lyon - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance Banque et Finance sous le numéro 07 023 262.

Titulaire de la carte professionnelle Transaction et Gestion Immobilière numéro CPI 69012022000000004 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne. Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 PARIS

N° d'identifiant unique pour la filière Emballages Ménagers et Papiers Graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) : FR216570_01VFNP

www.credit-agricole.fr/ca-centrest

